

Grandes lignes de l'accord de responsabilité conjointe

Les sociétés Caroll International, DFS, Caroll Iberia, Caroll Portugal, Caroll Luxembourg, Caroll Belgium et Caroll Italia, qui appartiennent au Groupe Beaumanoir (ci-après dénommées les "Membres"), se sont associées pour vous offrir la meilleure expérience client possible en vous proposant notamment le Programme fidélité commun Caroll « CAROLL ET VOUS ».

Pour que vous puissiez recevoir des chèques fidélité Caroll, les membres mettent en oeuvre un traitement partagé de leurs données clients pour l'enregistrement des points du programme fidélité Caroll, agissant en tant que responsables conjoints du traitement des données à caractère personnel des membres du programme de fidélité Caroll.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre d'un accord intragroupe de contrôle conjoint, conformément aux exigences du règlement général sur la protection des données ("RGPD"). Ce document constitue l'essence même de cet accord au sens de l'article 26 dudit règlement.

Pour plus d'informations sur les traitements mis en oeuvre par le Groupe Beaumanoir, nous vous invitons à consulter la "Charte de confidentialité des données personnelles" des membres, librement accessible sur chacun de leurs sites Internet.

Pour toute demande relative à l'exercice de vos droits en matière de protection des données, y compris le droit de retirer votre consentement, ou pour toute information complémentaire sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter l'équipe du responsable de la protection des données de chacun des membres chargés de veiller au respect du RGPD, à tout moment, en écrivant à l'adresse suivante : dpo@caroll.com

Le Groupe Beaumanoir ne traite que les données que vous nous avez directement fournies, notamment lors de l'achat de produits dans l'un des points de vente des différentes enseignes proposant ces programmes de fidélité communs ou via nos sites internet. Les membres respectent strictement le principe de minimisation des données énoncé dans la législation applicable